

2023-2027 Bulletin n° 92

Le 26 avril 2024

Mois du patrimoine asiatique 2024

Mai est le Mois du patrimoine asiatique au Canada.

Ce mois est l'occasion de réfléchir aux nombreux accomplissements et contributions des Canadiennes et Canadiens d'origine asiatique et d'en apprendre davantage à ce sujet.

Même si l'héritage asiatique est célébré depuis les années 1990, le gouvernement du Canada a signé une déclaration officielle en 2002 désignant le mois de mai comme Mois du patrimoine asiatique. En 2001, mai a aussi été déclaré Mois du patrimoine sud-asiatique en Ontario.

Selon le recensement de 2021, un total de 7 013 835 personnes au Canada ont des origines asiatiques, représentant ainsi 19,3 % de la population. Selon les données les plus récentes, la population canadienne d'origine asiatique continuera de prendre de l'ampleur.

En 1788, les premiers immigrants chinois au Canada étaient 50 artisans qui, avec le capitaine John Meare, ont établi un poste de traite et promu le commerce de la fourrure de loutre de mer entre Guangzhou, en Chine, et Nootka Sound, en Colombie-Britannique.

Depuis, des immigrantes et immigrants se sont déplacés de l'Asie de l'Est, de l'Ouest, du Sud, du Centre et du Sud-Est jusqu'au Canada, et ont apporté avec eux un patrimoine culturel riche qui représente différentes langues, ethnicités, religions et traditions.

Qu'il s'agisse du rituel d'un mariage hindou en Inde, de l'harmonie de la cérémonie du thé au Japon ou des célébrations flamboyantes du Nouvel An lunaire en Chine, ces traditions ont été transmises de génération en génération, jusqu'aux personnes qui vivent maintenant au Canada. Ces personnes font désormais partie intégrante du tissu social du pays, ont enrichi nos collectivités et ont favorisé l'essor d'un sentiment d'appartenance chez les Canadiennes et Canadiens d'origine asiatique.



Solidarité,

Jan Simpson

Jan Simpson
Présidente nationale

/lm sepb 225 _ /mn scfp 1979

Balayez le code QR pour voir les bulletins parus récemment >



Le STTP reconnaît, en tout respect, que son bureau est situé sur le territoire traditionnel et non cédé des peuples anishinaabés.

